

Sur votre parcours



D'où vient le nom d'« Outremer » ?

C'est au milieu du XIX^e siècle que la Lucerne s'est vu attribuer la qualification « d'Outremer », pour éviter de confondre la commune avec celle de la Luzerne (vers Saint-Lô). Une qualification en rapport avec l'histoire de la région puisque, durant le Moyen-Âge, les seigneurs locaux étaient également propriétaires de terres outre-Manche, terres sur lesquelles ils percevaient des taxes. D'outre-Manche à outremer, il n'y a qu'un pas...



L'appel des arbres

• **La forêt de La Lucerne-d'Outremer** réserve de jolis parcours. Propriété privée de 370 ha, elle est le vestige d'une immense forêt qui couvrait toute la région au I^{er} millénaire. Elle est plantée principalement de chênes, de hêtres, de bouleaux et d'une grande variété de résineux, parmi lesquels s'ébattent de nombreux chevreuils et quelques sangliers.

• L'if millénaire !

L'if de Saint-Ursin est classé « Arbre remarquable », impressionnant par son âge mais également par sa circonférence dépassant les 10 mètres. Imaginez ce dont a pu être témoin ce géant aux puissantes racines. Ne repartez pas sans vous être blotti au cœur de son gigantesque tronc ! Si la légende dit que cela vous soulagerait de quelques maux de ventre, cela procure toujours un beau sentiment de reconnexion avec l'essentiel.

Pour prolonger la balade

Visite de l'Abbaye de la Lucerne-d'Outremer

Fondée en 1143 à l'initiative d'un petit-neveu de Guillaume-le Conquérant et classée au titre des Monuments historiques en 1928, l'Abbaye frappe tant par son ampleur que par la force de son histoire. Datant du XII^e siècle,

c'est une des plus anciennes abbayes prémontrées normandes. Pas à pas, ce sont huit siècles d'histoire qui se découvrent à travers un circuit de visite et des animations régulières.

D105 - 50320 La Lucerne-d'Outremer
www.abbaye-lucerne.fr

Recommandations



À tout moment de la journée. Itinéraire ombragé.
Période de mars à septembre (hors période de chasse).



Eau, chapeau, appareil photo, baskets ou chaussures de randonnée, goûter.



Itinéraire sur chemins en forêt principalement. Une petite route peu fréquentée avant de rejoindre Saint-Ursin : veillez à bien utiliser les bas-côtés pour votre sécurité. Évitez de marcher sur la chaussée.

Attention la forêt est privée : ne pas s'écarter de l'itinéraire sur le chemin communal balisé.



Poussette 4x4



Joëlette

Fortes pentes par endroits

Partagez vos meilleurs moments sur
#destinationgranvilleterremer



Retrouvez tous les itinéraires
Scannez-moi !



Destination Granville Terre et Mer

02 33 91 30 03

information@otgtm.fr

www.tourisme-granville-terre-mer.com



**EN CAS
D'URGENCE
COMPOSEZ
LE 112**

Les bons réflexes :

Respectez la faune et la flore.
Ne cueillez pas les fleurs et restez sur les sentiers balisés. Rempportez vos déchets. Tenez votre chien en laisse.



L'ABBAYE DE LA LUCERNE-D'OUTREMER



Un voyage ressourçant entre arbres et pierres



7,5 km



2 h 30



+122 m

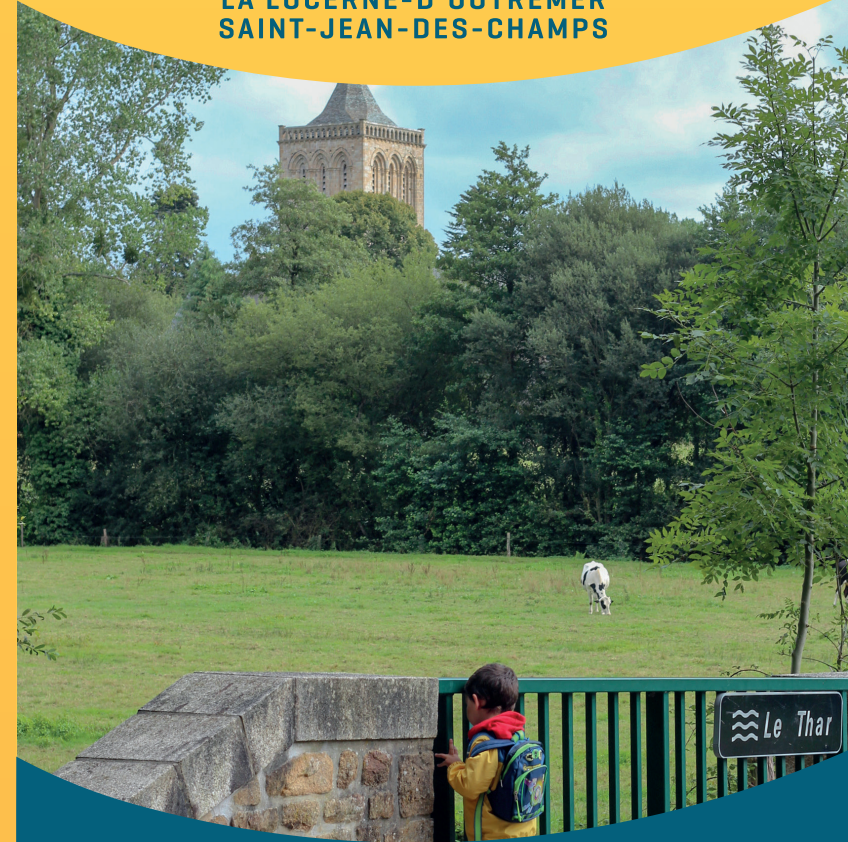


Difficile



Forêt, eau, patrimoine, animaux

LA LUCERNE-D'OUTREMER SAINT-JEAN-DES-CHAMPS



Entre forêt de la Lucerne-d'Outremer et vallée du Thar, puisez votre énergie d'arbre en arbre jusqu'à l'if remarquable. Retrouvez sérénité au cœur de cette nature et de ce site monastique restauré qui a passé les siècles.

L'ABBAYE DE LA LUCERNE-D'OUTREMER

Un voyage ressourçant entre arbres et pierres

Le pas à pas

D Départ du parking de l'Abbaye de La Lucerne, D105.

1 Face à l'entrée de l'abbaye, suivez la D105 à gauche. Traversez le pont sur le Thar et prenez à droite le large chemin entre forêt et rivière, sur 300 m.

2 Arrivez devant le ruisseau sans le franchir et empruntez le chemin à gauche, suivez-le : vous croisez un moulin en cours de restauration. Depuis l'extérieur, on peut apercevoir les meules en pierre servant à moudre le grain comme autrefois. Cheminez et traversez la passerelle à droite, puis tournez à gauche.

3 Près du calvaire, empruntez la D309 à droite et traversez Saint-Ursin. Passez près de l'If millénaire et continuez par la D309, sur 500 m.

4 Tournez à droite vers la Gislardière. À l'entrée du hameau, prenez à gauche le chemin qui descend au Thar et franchissez-le.

Détour : idée de découverte de Saint-Léger

À la croisée des chemins, prenez celui de gauche qui remonte vers Vaucelle. Arrivés à la petite route, tournez à gauche et empruntez le chemin à droite. À l'intersection de chemins, prenez à gauche, suivez le sentier et rejoignez le hameau de St Léger et son panorama. Revenez sur vos pas ou par la petite route pour rejoindre l'itinéraire principal.

5 À la croisée des chemins, suivez celui de droite. Il monte dans la forêt et aboutit à une intersection de sept chemins.

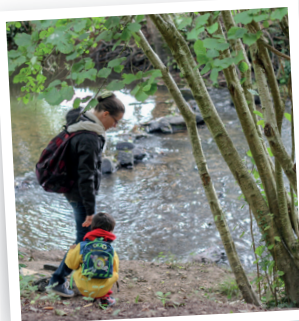
6 Suivez à droite une large allée forestière, sur 1,8 km [peu de balisage]. La forêt est privée, veillez à ne pas vous écarter du chemin. Quittez la forêt.

7 Dirigez-vous à droite pour rejoindre la D105 et empruntez-la sur votre droite.

8 Au carrefour routier, continuez en face par la D105 pour rejoindre l'Abbaye de La Lucerne-d'Outremer.



L'idée de Max



Sur le chemin, récolte avec ta famille des éléments de la nature [feuilles, pierres, bois, etc.], pour composer ton herbier spécial randonnée « Granville Terre et Mer » !



Balisage

- PR®
- Continuité
- Changement de direction
- Mauvaise direction

